

Avis de constitution

SOCIETE « SUPERETTE PANIER D'OR »

Siège ABIDJAN COCODY, RIVIERA, ANONO VILLAGE,
lot : 78, ilot : 77., Lot 78, Ilot 77

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 28/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUPERETTE PANIER D'OR »

Objet : - DISTRIBUTION DE PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRE,

- COMMERCE GÉNÉRAL.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY, RIVIERA, ANONO VILLAGE,
lot : 78, ilot : 77., Lot 78, Ilot 77

Dirigeant(s) M MESLMANI ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06510 du 01/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39639/GTCA/RC/2025 du 01/07/2025

